

L-02 | COUPES TENDANCES AU FEMININ ET MASCULIN

Durée

2 JOURS (14 heures)

Public concerné

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi

Pré-requis

Titulaire du CAP COIFFURE

Tarif*

360 €/jour (collectif) 550 €/jour (individuel)

* Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

Lieu

Orléans

Dates

A la demande

* Validation de la session de stage collectif dépend du nombre d'inscriptions

Délais d'accès

Varie en fonction du nombre d'inscription, du financement mobilisé et du délai d'accord de prise en charge

En savoir +

▶ Objectifs

Permettre à ses clients de prendre de l'avance sur les nouvelles tendances

Réaliser des coupes hommes selon les effets de mode : style anglo-saxon, classique, moderne

Travailler différentes coupes femmes : dégradé cheveux longs, coupe mi-longue, coupe courte (side-cut, under-cut)

▶ Programme

JOUR 1: COUPE HOMME

Coupe homme tendance Réalisation de la coupe Coupe homme classique Coupe homme moderne et dégr

Coupe homme moderne et dégradé américain Débriefing

JOUR: COUPE FEMME

Coupe femme tendance dégradée cheveux longs

Réalisation par les stagiaires

Débriefing

Coupe mi-longue, et courte

Exercices pratiques

Coupe courte tendance (side cut, under cut...)

► Méthodes et moyens pédagogiques

Mise en pratique grâce à des exercices d'application.

▶ Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la formation.

▶Formateur

Emmanuelle ENGRAND : titulaire du diplôme du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III, artisan coiffeur.

► Matériels à prévoir

Etau / 1 tête malléable homme (cheveux fournis) / Ciseaux droits / Ciseaux sculpteurs / Rasoir / peigne de coupe / Peigne de biais / Peigne démêloir / Brosse plate / Brosse squelette / Sèche-cheveux / Serviette / Vaporisateur / Sépare mèches / Lingettes désinfectantes / pansements / Stylo / Feuilles



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap : Elodie GUIET

ORGANISME DE FORMATION

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT LOIRET

N° SIRET : 130 027 980 00023

N° de déclaration d'existence : 24450381045



▶ Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage.

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

▶ Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, un questionnaire à « chaud » est envoyé dans les 10 jours puis un questionnaire à « froid » dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en terme de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en oeuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluation est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

▶ Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins. Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

▶ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : Séverine DOKOSSI ① 02 38 42 12 75

s.dokossi@cma-loiret.fr